Mise en page et Impression
IMPRIMERIE ST LOUIS
53, Rue N'ZARA Doulassamé Face Première Eglise Baptiste du TOGO
BP: 61536 / Tel Bureau: (228) 22 22 10 45 / Mobile : (228) 90 12 37 30
E-mail: imprimerie.stlouis@yahoo.fr

REVUE TRIMESTRIELLE - N° 19 Đamá Nínaʊ | REVUE INTERDISCIPLINAIRE LETTRES, ARTS ET SCIENCES HUMAINES

Print ISSN: 2617-4766
E-ISSN: 2617-4774

Đamá Nínaʊ

REVUE INTERDISCIPLINAIRE
LETTRES, ARTS ET SCIENCES HUMAINES

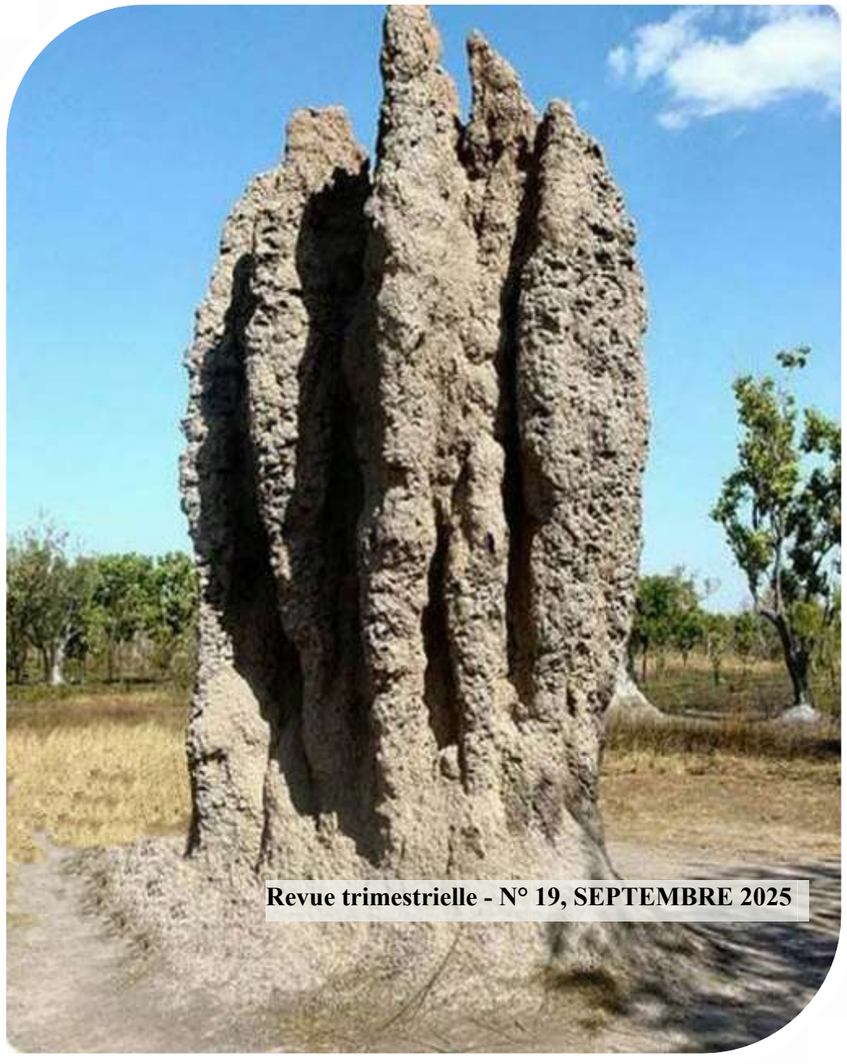

Revue trimestrielle - N° 19, SEPTEMBRE 2025

Scientific Journal Impact Factor

CERTIFICATE OF INDEXING (SJIF 2025)

This certificate is awarded to

Dama Ninao
(ISSN: 2617-4774 (E) / 2617-4766 (P))

The Journal has been positively evaluated in the SJIF Journals Master List evaluation process
SJIF 2025 = 6.907

SJIF (A division of InnoSpace)

SJIFactor Project Manager
International Advisory Services
INNOSPACE INTERNATIONAL

SJIFactor Project

SJIFactor - Scientific Journal Impact Factor
E-mail : evaluation@sjifactor.com
Website : http://sjifactor.com/

SJIF 2025 = 6.907 (Scientific Journal Impact Factor Value for 2025).

SJIF Impact Factor Evaluation [SJIF 2025 = 6.907]

"Dama Ninao" est une revue scientifique interdisciplinaire qui accepte et publie tous les articles relevant des Lettres, Arts et Sciences Humaines. A cet effet, elle s'intéresse aux études et théories littéraires, linguistiques, sociologiques, philosophiques, anthropologiques et historico-géographiques. La Revue "Dama Ninao", entendu "L'Entente" en langue kabyè du Nord Togo, est créée dans l'intention de matérialiser la mondialisation ou la globalisation qui s'opère avec l'esprit d'équipe et d'échanges et la désuétude du monde autarcique. Le monde scientifique universitaire ne peut échapper à cet esprit d'équipe qui fonde un creuset où « le fer aiguise le fer », les échanges se croisent, puis s'entremêlent pour aboutir à une reconstruction des connaissances scientifiques individuelles dans la collectivité.

La Revue Dama Ninao nous renvoie à la Civilisation de l'Universel du poète sénégalais Léopold Sédar Senghor, qui prône la porosité des âmes avec l'acceptation de l'autre, de ce qu'il dispose d'utile pour mon avancement : sa civilisation, sa culture, sa langue … Elle se fonde notamment sur la philosophie de Paul Ricœur qui préconise la perception de Soi-même comme un autre. Considérer soi-même comme un autre aux yeux de l'autre, nous amènerait à faire taire nos distensions et ressentiments afin de redimensionner notre espace, reconstruire notre histoire et notre société.

La Revue Dama Ninao s'est inspirée de la nature. Des insectes en miniature nous produisent de bels chefs-d'œuvre architecturaux, conjuguent leur génie créateur et leur force dans la patience et dans la tolérance. Ils créent des œuvres monumentales qui dépassent l'entendement humain, les termitières. A cet effet, la nature semble nous parler, nous guider, nous instruire dans le silence. Seules ces créations nous interpellent sans autant faire de nous des disciples. Comme la termitière qui, pour la plupart du temps, est une composante de maillons surgissant de la même matière, la Revue Dama Ninao se veut une termitière scientifique dont les enseignants-chercheurs en sont les maillons.

Au confluent de diverses sciences, la Revue Dama Ninao se propose de promouvoir la recherche scientifique et universitaire en impulsant le dialogue interdisciplinaire, le dialogue entre divers champs disciplinaires et divers contributeurs du monde universitaire.

Professeur Koutchoukalo TCHASSIM
Université de Lomé

ADMINISTRATION DE LA REVUE

Directeur de publication et rédacteur en chef :

Professeur TCHASSIM Koutchoukalo, Université de Lomé

Directeur de rédaction :

SILUE Lèfara (Maître de Conférences), Université Félix Houphouët Boigny

Comité Scientifique

Professeur Yaovi AKAKPO, Université de Lomé (Togo), Professeur Kodjona KADANGA, Université de Lomé (Togo), Professeur Xavier GARNIER, Université Paris 3 (France), Professeur Norbert VIGNONDE, Université de Bordeaux (France), Professeur Adama COULIBALY, Université Félix Houphouët-Boigny (Côte d'Ivoire), Professeur Okri Pascal TOSSOU, Université d'Abomey-Calavi (Bénin), Professeur Mamadou KANDJI, Université Cheikh Anta Diop (Sénégal), Professeur Komla Messan NUBUKPO, Université de Lomé (Togo), Professeur Amadou LY, Université Cheikh Anta Diop (Sénégal), Professeur Kazaro TASSOU, Université de Lomé (Togo), Professeur Dotsè YIGBE, Université de Lomé (Togo), Professeur Kodjo AFAGLA, Université de Lomé (Togo), Professeur Alain-Joseph SISSAO, Institut des Sciences des Sociétés (Burkina Faso), Professeur Komla Essowè ESSIZEWA, Université de Lomé (Togo), Professeur Gneba KOKORA, Université Félix Houphouët-Boigny (Côte d'Ivoire), Professeur Louis OBOU, Université Félix Houphouët-Boigny (Côte d'Ivoire), Professeur Ataféi PEWISSI, Université de Lomé (Togo), Professeur Vicente Enrique Montes Nogales, Universidad de Oviedo (Espagne), Professeur Mamadou FAYE, Université Cheikh Anta Diop (Sénégal), Professeur Akila AHOULI, Université de Lomé.

Comité de lecture

Professeur Koutchoukalo TCHASSIM, Université de Lomé (Togo), Professeur Gbati NAPO, Université de Lomé (Togo), Professeur Didier AMELA, Université de Lomé (Togo), Professeur Komi KOUVON, Université de Lomé (Togo), Dr Komi BEGEDOU, Université de Lomé (Togo), Dr Koffi Dodzi NOUVLO, Dr Kpatimbi TYR, Université de Lomé (Togo), Dr Madis KROUMA, Université de Lomé, Professeur Arthur MUKENGE, Université de Rhodes (Afrique du Sud), Professeur Xolali MOUMOUNI-AGBOKE, Université de Lomé (Togo), Dr Anoumou AMEKUDJI, Université de Lomé (Togo), Professeur Raphaël YEBOU, Université d'Abomey-Calavi (Bénin), Professeur PERE-KEZIMA, Université de Lomé.

Comité de rédaction

Professeur Koutchoukalo TCHASSIM, Docteur Wonouvo GNAGNON (Assistant), Docteur DOUHADJI Kossi, Université de Lomé.

Contact : revuedamaninao@gmail.com

Site Internet de la Revue Dama Ninao : https://revuedamaninao.net/

LIGNE EDITORIALE DE LA REVUE DAMA NINAO

Dama Ninao est une revue scientifique internationale. Dans cette perspective, les textes que nous acceptons en français ou anglais sont sélectionnés par le comité scientifique et de lecture en raison de leur originalité, des intérêts qu'ils présentent aux plans africain et international et de leur rigueur scientifique. Les articles que notre revue publie doivent respecter les normes éditoriales suivantes :

La taille des articles

Volume : 10 à 15 pages ; interligne 1.5, police 12 pour le corps du texte et les courtes citations ; police 11 pour les longues citations, Times New Roman, les références des citations doivent être incorporées dans le texte. Exemple : Guy Rocher (1968, p. 29), pas de référence en foot-notes à l'exception de quelques commentaires.

Ordre logique du texte

- Un **TITRE** en caractère d'imprimerie et en gras. Le titre ne doit pas être trop long ;

- **Nom et prénom(s)** du contributeur ou des contributeurs, **nom de l'institution** d'appartenance, **adresse mail**

- Un **Résumé (Abstract)** de 8 lignes en français et anglais, en interligne simple, suivi de 6 **Mots clés** (**Key words**)

- Une **Introduction** : elle doit avoir une problématique, une méthode et une structure.

- Un **Développement** : les articulations du développement du texte doivent-être titrées comme suit :

1-Pour le **Titre** de la première section

1-1-Pour le **Titre** de la première sous-section

1-2- Pour le **Titre** de la deuxième sous-section

2- Pour le **Titre** de la deuxième section

2-1-Pour le **Titre** de la première sous-section

2-2- Pour le **Titre** de la deuxième sous-section

3- Pour le **Titre** de la troisième section (si l'auteur de l'article le souhaite)

-Une **Conclusion :** elle doit être courte, précise et concise en mettant en relief l'authenticité des résultats de la recherche.

- **Références bibliographiques** (Mentionner uniquement les auteurs cités)

Les divers éléments d'une référence bibliographique sont présentés comme suit : NOM et Prénom (s) de l'auteur, Année de publication, Zone titre, Lieu de publication, Zone Editeur. Exemples :

- AMIN Samir, 1996, *Les défis de la mondialisation*, Paris, L'Harmattan.

- BERGER Gaston, 1967, *L'homme moderne et son éducation*, Paris, PUF.

- DIAGNE Souleymane Bachir, 2003, « Islam et philosophie. Leçons d'une rencontre », *Diogène*, 202, p. 145-151. (Pour les articles).

Typographie française

- La Revue Dama Ninao s'interdit tout soulignement et toute mise de quelque caractère que ce soit en gras.

- Les auteurs doivent respecter la typographie française concernant la ponctuation, l'écriture des noms, les abréviations…

Tableaux, schémas et illustrations

En cas d'utilisation des tableaux, ceux-ci doivent être numérotés en chiffre romains selon l'ordre de leur apparition dans le texte. Ils doivent comporter un titre précis et une source. Les schémas et illustrations doivent être numérotés en chiffres arabes selon l'ordre de leur apparition dans le texte.

Soumission des manuscrits

Tous les manuscrits doivent être soumis uniquement par voie électronique à l'adresse suivante : revuedamaninao@gmail.com/infos@revuedamaninao.net. Tous les échanges entre le secrétariat de la revue et l'auteur se feront uniquement par internet, il importe donc de fournir un mail actif que l'auteur consulte très régulièrement et d'envoyer toutes les informations relatives au processus de publication des articles uniquement par mail. Les frais d'instruction de l'article sont de **20000f** payables immédiatement au moment de l'envoi de l'article. À l'issue de l'instruction, si l'article est retenu, l'auteur paie les frais d'insertion qui s'élèvent à **30.000f**. Les frais d'instruction et d'insertion s'élèvent donc à **50.000f** payables par transfert, frais de

transfert y compris. Le payement des frais d'insertion donne droit à un tiré à part. Si un auteur achète un exemplaire, les frais d'envoi sont à sa charge. Les frais de gravure des clichés, des schémas et l'expédition des tirés à part (pour ceux qui voudraient les avoir par la poste) sont à la charge des auteurs. La Revue Dama Ninao paraît trimestriellement. Toute soumission doit parvenir au secrétariat de la rédaction un mois voire deux semaines (délai de rigueur) avant la publication du numéro dans lequel l'article pourra être inséré. Pour toute information, envoyez un mail à : revuedamaninao@gmail.com/infos@revuedamaninao.net ou visitez le site de la revue : www.revuedamaninao.net.

Evaluation par les pairs

Les instructeurs à qui la revue affecte les articles de leur spécialité, doivent les lire avec rigueur, rejeter tout article dont le contenu est en inadéquation avec le titre et/ou dont le raisonnement n'offre pas une qualité scientifique, faire des propositions pour l'amélioration dudit article, renvoyer l'auteur de l'article à la ligne éditoriale de la revue au cas où elle n'est pas respectée. Ils se doivent notamment de vérifier, par le biais d'internet, si le même article n'est pas déjà publié dans une revue en ligne.

Objectifs et portée

La revue Dama Ninao, de par son nom qui signifie « entente », a pour objectifs :

- de matérialiser le monde universitaire qui est un creuset où « le fer aiguise le fer », les échanges se croisent, puis s'entremêlent pour aboutir à une reconstruction des connaissances scientifiques individuelles dans la collectivité ;
- de promouvoir la recherche scientifique et universitaire en impulsant le dialogue interdisciplinaire, le dialogue entre divers champs disciplinaires et divers contributeurs du monde universitaire.

La revue Dama Ninao a une portée scientifique et sociale. A cet effet, elle publie tous les articles relevant des Lettres, Arts et Sciences Humaines et s'intéresse aux études et théories littéraires, linguistiques, sociologiques, philosophiques, anthropologiques et historico-géographiques sur appel à contribution thématique (colloque) ou varia. Elle est un espace de rencontre, de construction et de reconstruction des réseaux relationnels et scientifiques.

Professeur Koutchoukalo TCHASSIM

Université de Lomé

SOMMAIRE

1. **LECTURE POÉTICO-MUSICALE DU POÈME « L'ÂME DES VENTS » EXTRAIT DE *GUEULE- TEMPÊTE* DE BOTTEY ZADI ZAOUROU -------- 10**

   AKADJÉ Aby Emmanuel, Université Félix Houphouët-Boigny, Abidjan

2. **LINGUISTISCHE ANALYSE DER ÄHNLICHKEITEN ZWISCHEN DEN DISKURSSTRATEGIEN VON WERBESLOGANS UND SPRICHWÖRTERN ---------- 28**

   BONGBA Eppié Augustine Michaella, Université Alassane Ouattara (Côte d'Ivoire)

   ENIGNI Egni Stéphane Dieudonné, Université Félix Houphouët-Boigny (Côte d'Ivoire)

3. **GOUVERNANCE LOCALE ET RESURGENCE IDENTITAIRE DANS LES RAPPORTS IMMIGRES-IMMIGRES A L'OUEST DE LA COTE D'IVOIRE : CAS DE LA COMMUNE DE BANGOLO---------- 41**

   ZORO-TRA Bi Tozan, Université Félix Houphouët-Boigny (Côte d'Ivoire)

   DALLY Jean-François, Institut National des Arts et de l'Action Culturelle (Côte d'Ivoire)

   BODJEAN Magloire Jumeau, Université Félix Houphouet Boigny d'Abidjan (Côte d'Ivoire)

4. **LE CONTE BAOULÉ EN PAYS WALÈBO, UN FACTEUR DE RÉGULATION SOCIALE---------- 57**

   MAMADOU Dely, Université Alassane Ouattara Bouaké, (Côte d'Ivoire)

5. **FORMES ET ENJEUX DE LA REPRÉSENTATION DU BAR DANS *LE DOCKER NOIR* D'OUSMANE SEMBEÈNE ---------- 81**

   ATAKPA-CADASSOU Détangni, Université de Lomé, (Togo)

   SATRA Baguissoga, Université de Kara, (Togo)

6. **LES PROCÉDÉS DE SUBSTITUTION DANS UN TEXTE---------- 97**

   DJESSAN Bi Win, École Normale Supérieure d'Abidjan, (Côte d'Ivoire)

7. **THE RHETORIC OF DEHUMANISATION AND MORAL IMPLICATIONS IN CHARLES DICKENS' *A TALE OF TWO CITIES* ----------115**

   FOLI Yawotsè Gagnaglo, Université de Lomé, Togo

WALLA Paméssou, Université de Lomé, Togo

8. L'ADMINISTRATION DE L'ENREGISTREMENT FACE A L'EVASION FISCALE DANS LES COLONIES FRANÇAISES DE 1900 A LA VEILLE DE LA SECONDE GUERRE MONDIALE ----------130

SILUE Gnieneferetien N., Université Polytechnique de San Pedro (Côte d'Ivoire)

9. PAYSAGES EN CRISE. APPROCHE ECOCRITIQUE DES DYNAMIQUES IDENTITAIRES ET ECOLOGIQUES DANS *LE MONDE S'EFFONDRE* DE CHINUA ACHEBÉ ----------145

NIKIEMA Hamidou Kader Aristide, Université Nazi Boni (Burkina Faso)

10. DE L'ÉCLATEMENT DES GENRES DANS LE POÈME EN PROSE OU LE RECUL DES BARRIÈRES CLASSIQUES ----------157

KANGA Hervé N'guessan, Université Alassane Ouattara (Côte d'Ivoire)

KONE Isaac Diloman, Université Félix Houphouët Boigny, (Côte d'Ivoire)

BAIKORO Soiliho,Université Alassane Ouattara, Bouaké, (Côte d'Ivoire)

11. L'ENVIRONNEMENT ECONOMIQUE DES MEDIAS EN LIGNE EN AFRIQUE DE L'OUEST FRANCOPHONE : ENTRE DISPARITES JURIDIQUES, PRECARITE ET STRATEGIES DE RESILIENCE ----------175

PARE Cyriaque, Institut national des sciences des sociétés / Centre national de la recherche scientifique et technologique (Burkina Faso)

12. RELATIVE APPROPRIATION DU CODE FISCAL ET INCIVISME FISCAL A COTONOU : ANALYSE DES RESSORTS SOCIAUX DE LA FAIBLE REDEVABILITE LOCALE ----------198

HOUNSA Hilaire, Université d'Abomey-Calavi (Bénin)

ABDOU Mohamed, Université d'Abomey-Calavi (Bénin)

SENON Sèmèvo A.A., Université d'Abomey-Calavi (Bénin)

13. CHANTS DE FEMMES DIOULA DU MARCHE DE BOUAKE : ENTRE RESILIENCE ET BESOIN DE CONSERVATISME CULTUREL----------217

DEGBEH Issan, Université Alassane Ouattara, Bouaké, (Côte d'Ivoire)

14. CONTRIBUTION A LA RECHERCHE ARCHEOLOGIQUE A TOMBOUGOU DANS LE NORD-OUEST DE LA CÔTE-D'IVOIRE, REGION DE LA BAGOUE----------230

KOFFI Kouakou Sylvain, Université Félix Houphouët-Boigny (Côte d'Ivoire)

15. SÉMIOLECTURE DES COUPEURS DE ROUTE DANS *LES ZARAGUINAS OU LA CRIMINALITÉ ITINÉRANTE* DE DELI SAINZOUMI Nestor --------248

MOURSAL Makaye, Université de N'Djaména (Tchad)
ASGUET MAH Félix, Université de N'Djaména (Tchad)
MADJINDAYE Yambaïdjé, Université de N'Djaména (Tchad)

16. IMPACT D'UN DISPOSITIF DE FORMATION SUR L'INTÉGRATION DES ODD DANS L'ENSEIGNEMENT : ANALYSE DES PRATIQUES PÉDAGOGIQUES D'ENSEIGNANTS AU GABON----------265

ESSONO EBANG Mireille, École Normale Supérieure (Gabon)

17. USAGE DES LANGUES IVOIRIENNES SUR LES RÉSEAUX SOCIAUX NUMÉRIQUES : OBJET ET MOYEN DE COMMUNICATION ----------280

MORIFIÉ Tano Kouakou Frédéric, Université Alassane Ouattara (Côte d'Ivoire)

KOUADIO N'da Amenan Nina Lorelle, Université Alassane Ouattara (Côte d'Ivoire)

KOUAMÉ Ahou Pascaline, Université Alassane Ouattara (Côte d'Ivoire)

18. BIOLOGIE ET GÉOLOGIE EN CLASSE DE 4ÈME : ÉTUDE COMPARATIVE DE LA COMPRÉHENSION DES ENSEIGNEMENTS DANS TROIS ÉTABLISSEMENTS DE BONGOR (TCHAD)----------300

NDIGMBAYEL Réoular Urbain, École Normale Supérieure de Bongor (Tchad)

LACHIACBE Zamassing, École Normale Supérieure de Bongor (Tchad)

19. THE TEACHING OF LEXICAL ITEMS TO EFL LEARNERS: A CASE OF FORM I STUDENTS IN LYCÉE PASCAL YOADOUMNADJI OF DOBA AND LYCÉE BERNARD DIKWA GARANDI OF DOBA 1 ----------314

NGAIDANDI Ndikoua, Ph-D, University of Doba (Chad)

TABE Camilla Arundie, Ph-D, University of Maroua (Cameroon)

20. MACHIAVELLIAN TACTICS OF ABUSERS IN FAR AWAY BY CARYL CHURCHILL----------337

Dr. DRAMANE Ouattara, University Felix Houphouet-Boigny of Cocody (Côte d'Ivoire)

21. *LA DOULEUR DU GEANT* DE DIEKOYE OYEYINKA, UNE CHRONIQUE POLITIQUE DU NIGERIA ----------359

SERELE-ZOUA Yagba Pierre, Université Alassane Ouattara (Côte d'Ivoire)

22. INSERTION SOCIOPROFESSIONNELLE EN CÔTE D'IVOIRE : QUELLE CONTRIBUTION DU THÉÂTRE À LA RESOLUTION DU CHÔMAGE DES JEUNES ?----------376

MABA Tagbo Victor, Institut National Supérieur des Arts et de l'Action Culturelle (Côte d'Ivoire)

23. LA SIGNIFIANCE DE LA REPRÉSENTATION DE L'UNIVERS DICTATORIAL DANS *LES QUATRAINS DU DÉGOUT* DE BOTTEY ZADI ZAOUROU ----------398

KONAN Kouakou Gildas, Université Alassane Ouattara, Bouaké (Côte d'Ivoire)

24. LE NOUCHI BRODÉ, UNE PRATIQUE LINGUISTIQUE NOVATRICE DANS LES RÉSEAUX ESTUDIANTINS DE CÔTE D'IVOIRE ----------416

N'GATTA Koukoua Etienne, Université Alassane Ouattara de Bouaké (Côte d'Ivoire)

KOUAME Ahou Pascaline, Université Alassane Ouattara de Bouaké (Côte d'Ivoire)

25. TRANSITION ÉCOMOBILITÉ FACE AUX ENJEUX DE LA DURABILITÉ À BOUAKÉ (CENTRE, CÔTE D'IVOIRE) : ÉTAT DES LIEUX ET PERSPECTIVES----------435

KOUASSI Kobenan Christian Venance, Université Alassane Ouattara Bouaké (Côte d'Ivoire)

SANGARE Nouhoun, Université Alassane Ouattara Bouaké (Côte d'Ivoire)

26. REPRESENTATIONS SOCIALES DU BREUVAGE ALCOOLISE ET DE LA FEMME ALCOOLIQUE EN CONTEXTE RURAL AKAN AU SUD-EST DE LA COTE D'IVOIRE ----------455

ABOUTOU Akpassou Isabelle, Université Pelefero Gon Coulibaly/Korhogo (Côte d'Ivoire)

27. LA REPRÉSENTATION DU VOILE COMME SYMBOLE D'IDENTITÉ DANS *SOUS MON VOILE* DE FATIMATA DIALLO----------478

TOURÉ Bintou, Université Alassane Ouattara (Côte d'Ivoire)

28. REALISMO EXISTENCIAL Y DIDACTISMO EN LA OBRA *PEPITA JIMÉNEZ* DE JUAN VALERA ----------496

MEDENOU Cossi Basile, Universidad de Abomey-Calavi (Bénin)

29. ETUDE DE L'UTILISATION DES FILMS DOCUMENTAIRES POUR LA PROMOTION DES ACTIVITES D'ARCHEOLOGIE PREVENTIVE ET LEUR ROLE DANS LA SAUVEGARDE DU PATRIMOINE CULTUREL EN REPUBLIQUE DU BENIN ----------515

DOGNON Elavagnon Dorothée, Université d'Abomey-Calavi (Bénin)

30. LE CHEMIN DE FER CONGO-OCEAN (CFCO) : DE LA CONSTRUCTION A L'URBANISATION DU SUD-CONGO (1921-1997) ----------536

MAMPASSI Arnaud Samaura, Université Marien Ngouabo (Congo)

MIEMBAON Georges, Université Marien Ngouabi (Congo)

31. LA SUBVERSION DES FORMES ET L'ÉTIQUE DANS LE CONTE-ROMAN: L 'ESPIONNE DES ANCÊTRES DE WEREWERE LIKING -----556

GUIDENG KERTEMAR Aubin, Université de Doba (Tchad)

MODE Israël, Université de Doba (Tchad)

32. IMPACT DE L'ASSAINISSEMENT DU CADRE DE VIE SUR LE RISQUE DE TRANSMISSION DU PALUDISME A DOMICILE DANS LA VILLE DE TIASSALÉ----------579

DELY Iba Dieudonne, Université Péléforo Gbon Coulibaly (Côte d'Ivoire)
KARIDIOULA Logbon, Université Péléforo Gbon Coulibaly (Côte d'Ivoire)
DOUMBIA Madina, Université Péléforo Gbon Coulibaly (Côte d'Ivoire)
SILUE Kigbafori Dieudonne, Université Félix Houphouët-Boigny (Côte d'Ivoire)
COULIBALY Tenena Jean, Université Félix Houphouët-Boigny (Côte d'Ivoire)
KONE Brama, Université Péléforo Gbon Coulibaly (Côte d'Ivoire)

33. LES CARACTERISTIQUES DE L'EPOPEE DANS LA POESIE FRANÇAISE DU XIXE SIECLE : ETUDE DE QUELQUES POEMES DE BAUDELAIRE ET LECONTE DE LISLE ----------596

NASSOKO Lassana, École Normale Supérieure de Bamako(Mali)

34. LE SENDEM OU SANTEM, UN RITE INITIATIQUE EN PAYS NAWDA (NORD TOGO) A LA CROISEE DES CHEMINS (XVIIIE-XXIE SIECLE) -611

LONGA Banabia, Université de Lomé (Togo)

35. HIERARCHIQUE DIVINE ET PRATIQUES RITUELLES DANS LE PANTHEON *CIRAAMBA* ----------628

Dr SOULAMA Mandjin Adama, Université Joseph-KI ZERBO (Burkina Faso)

36. REVISITING CONCEPTS OF TECHNICAL AND VOCATIONAL TRAINING FOR PROFESSIONAL INTEGRATION IN BRITISH AND BENINESE CULTURAL AND EDUCATIONAL SYSTEMS ----------648

ABADAMÈ Marcellin, University of Abomey Calavi (Bénin)

37. STRATEGIES DE DEVELOPPEMENT D'ADZOPE, UNE VILLE A L'OMBRE D'ABIDJAN----------669

KOUASSI N'Guessan Gilbert, Université Félix Houphouët Boigny (Côte-d'Ivoire)

38. LOGIQUES INDIVIDUELLES ET COLLECTIVES DANS UNE SOCIÉTÉ À VOCATION COOPÉRATIVE À SOUBRÉ (CÔTE D'IVOIRE)----------693

N'DA Roseline Gbocho, Université Alassane Ouattara (Côte-d'Ivoire)

39. DIVINING THE THREAD: *FÂ*, TEMPORAL FUGITIVITY, AND COUNTER-NARRATIVE IN KIESE LAYMON'S *LONG DIVISION (2013)* 708

ADJOVI Wilfried Espoir, Université d'Abomey-Calavi (Bénin)

AZON Sènakpon Fortuné, Université d'Abomey-Calavi (Bénin)

40. CONTRIBUTION DES RÉFUGIÉS CENTRAFRICAINS À LA REVITALISATION DES CHAÎNES DE VALEUR AGROALIMENTAIRES LOCALES AU SUD DU TCHAD----------726

KELGUE Salomon, Université de Moundou (Tchad)

ADAMOU Yerima, Université de Moundou (Tchad)

RAMADJI BEGOTO Julien, Université de Moundou (Tchad)

41. BEYOND THE UNIFORM: STRUCTURAL FORCES DRIVING POLICE BRUTALITY IN THE U.S. ----------745

KABORE Wenoanga, Université Joseph KI-Zerbo (Burkina Faso)
BEGEDOU Komi, Université de Lomé (Togo)
YODA Lalbila Aristide, Université Joseph KI-Zerbo (Burkina Faso)

42. LES PRISE DE PAROLE DES ACTEURS EXTÉRIEURS DANS LES REPORTAGES DES CHAÎNES DE TÉLÉVISION AU CONGO (BRAZAVILLE, REPUBLIQUE DU CONGO) ----------765
NDEKE Jonas Charles, Université Marien Ngouabi (Congo)

Revue Dama Ninao Print-ISSN 2617-4766 E-ISSN 2617-4774

E-mail : revuedamaninao@gmail.com; infos@revuedamaninao.net

Revue Dama Ninao

LOGIQUES INDIVIDUELLES ET COLLECTIVES DANS UNE SOCIÉTÉ À VOCATION COOPÉRATIVE À SOUBRÉ (CÔTE D'IVOIRE)

N'DA Roseline Gbocho
Université Alassane Ouattara (Côte-d'Ivoire)
ndaroseline1@gmail.com

Résumé : Cet article analyse les pratiques sociales au sein de la coopérative « Unissons-nous » à Soubré (Côte d'Ivoire). Conçue pour améliorer les conditions de vie des sociétaires par une gestion collective et démocratique, elle se confronte à un écart entre principes formels et pratiques effectives. Certains membres privilégient des logiques individuelles de commercialisation, fragilisant ainsi le projet collectif. L'étude interroge ces tensions entre règles officielles et usages concrets. À partir d'une enquête qualitative, les résultats révèlent : (i) les fondements de la coopérative ; (ii) les représentations différenciées des sociétaires ; (iii) les enjeux du désintéressement après adhésion volontaire.

Mots clés : coopératives agricoles, logiques sociales, sociétaires, normes, économie collective, Côte d'Ivoire

Abstract: This article analyzes social practices within the agricultural cooperative Unissons-nous in Soubré (Côte-d'Ivoire). Created to improve members' living conditions through collective and democratic management, the cooperative faces a gap between formal principles and actual practices. Some members prioritize individual marketing strategies, thereby weakening the collective project. The study examines these tensions between official rules and concrete practices. Based on a qualitative survey, the findings highlight: (i) the foundations of the cooperative; (ii) members' differentiated perceptions; and (iii) the challenges of disinterest after voluntary membership.

Keywords: agricultural cooperatives, social logics, members, norms, collective economy, Côte-d'Ivoire

Introduction

Les coopératives agricoles apparaissent comme des réponses sociales visant à regrouper des acteurs poursuivant des intérêts communs, dans une logique de solidarité et de mutualisation. Leur adhésion repose sur le principe du volontariat et leur objectif central consiste à améliorer les conditions de vie socioéconomiques des sociétaires par une gestion collective et démocratique des ressources. Comme le

rappelle Jonathan Gbede (2021, p. 148), « si le terme de coopérative agricole est très souvent utilisé, il n'en demeure pas moins qu'il n'est pas adossé à une définition précise ». En s'appuyant sur l'Acte Uniforme relatif au droit des Sociétés Coopératives (AUSCOOP), il précise que la coopérative agricole peut être définie selon deux critères : l'un objectif, lié à l'objet de la coopérative, et l'autre subjectif, en lien avec les finalités poursuivies. Ainsi, une coopérative est dite agricole lorsque son objet statutaire concerne l'exercice d'activités agricoles.

D'un point de vue économique, Jean-Luc Migué (1968, p. 485) définit la coopérative comme « un mode d'intégration des entreprises destiné a) à réaliser des économies d'échelle, b) tout en sauvegardant le fractionnement nécessaire des unités membres (…) ». Cette dimension est complétée par Marc Hérail (2000), citant Bjarne Thordarson (1990, p. 67), qui insiste sur les valeurs de solidarité, d'entraide et de responsabilisation comme fondements de la légitimité et de la reconnaissance sociale de l'idéal coopératif. La société coopérative constitue ainsi, depuis le XIXe siècle, un archétype de coopération sociale. Cette conception rejoint la définition du Journal Officiel de l'Organisation pour l'harmonisation en Afrique du droit des affaires (OHADA, 2011), qui présente la coopérative comme un groupement autonome de personnes réunies volontairement pour satisfaire leurs aspirations et besoins communs, dans une entreprise gérée collectivement et démocratiquement.

Dans une perspective contemporaine, Francis Declerck (2014, p. 74) souligne que les coopératives, mises en avant lors de « l'Année internationale des coopératives » décrétée par l'ONU en 2012, sont devenues des acteurs incontournables de l'économie territoriale. Selon lui, leur diversité, en termes de taille, d'implication territoriale, de responsabilité sociétale et environnementale, illustre leur capacité à conjuguer efficacité économique et ancrage social. Dans cette même logique, le Manuel de formation de la FAO (2001, p. 5) rappelle l'adoption, en 1995 à Manchester, de sept principes fondamentaux de l'Alliance coopérative internationale, parmi lesquels le premier, jugé fondamental, stipule que l'adhésion doit rester

volontaire et ouverte à tous, sans discrimination liée au sexe, à l'origine sociale, à la religion ou à l'appartenance politique.

Ce socle normatif et symbolique interroge néanmoins la réalité empirique du fonctionnement des coopératives agricoles. Si elles se veulent espaces démocratiques et instruments de développement local, elles se heurtent souvent à des logiques individuelles qui entravent le projet collectif. C'est ce que montre le cas de la coopérative « Unissons-nous » à Soubré (Côte d'Ivoire), où certains sociétaires détournent leurs produits du circuit coopératif au profit de bénéfices individuels. Se pose dès lors une tension entre l'idéologie de la coopération, fondée sur la solidarité et la mutualisation, et les pratiques sociales observées, marquées par le désengagement ou la recherche d'intérêts privés.

Dans une perspective sociologique, la compréhension des dynamiques coopératives suppose d'aller au-delà des prescriptions officielles et de s'intéresser aux écarts entre normes formelles et pratiques effectives. Comme le rappelle Jean-Pierre Olivier de Sardan (2021, p. 112), l'analyse des normes pratiques est essentielle pour saisir « la revanche des contextes » dans lesquels s'inscrivent les dispositifs collectifs en Afrique. Ces normes pratiques renvoient aux usages, aux arrangements et aux contournements qui, bien que non prescrits, structurent en profondeur les comportements sociaux et conditionnent l'efficacité des institutions.

C'est dans cette perspective que se pose la problématique de cette recherche : comment les sociétaires d'une coopérative, tout en adhérant volontairement à un idéal collectif de solidarité et de démocratie économique, développent-ils des pratiques qui contournent, réinterprètent ou détournent les principes formels de la coopération agricole ? Autrement dit, il s'agit d'interroger le jeu entre les normes prescrites, qui définissent la coopérative comme un espace démocratique et solidaire, et les normes pratiques, qui traduisent des logiques individuelles de maximisation d'intérêts, de méfiance ou de retrait.

Pour répondre à cette problématique, l'article est organisé autour de trois principaux objectifs: (1) analyser les fondements de l'adhésion à la coopérative «

Unissons-nous » ; (2) mettre en lumière les représentations sociales et différenciées que les sociétaires construisent autour de cette institution ; (3) examiner les enjeux du désintéressement ou du désengagement observé après l'adhésion. Ces questionnements s'inscrivent dans l'hypothèse selon laquelle le désintérêt des sociétaires est lié à une attente non satisfaite d'amélioration rapide et tangible de leurs conditions de vie, ce qui traduit la tension constante entre logiques individuelles et logiques collectives dans les pratiques coopératives.

1. Méthodologie

La méthodologie de cette contribution repose sur l'approche qualitative, telle que mise en valeur par Stéphane Martineau (2006, p. 70), pour qui :

> au 20e siècle, le développement des sciences humaines et sociales (et plus singulièrement l'essor des approches qualitatives) remet à l'ordre du jour le questionnement sur les liens qui existent entre la science qui dit le monde et l'homme qui le vit et le façonne.

Cette posture compréhensive a été renforcée par l'apport théorique de Jean-Pierre Olivier de Sardan (op. cit.), dont le concept de normes pratiques constitue un outil analytique central de ce travail. En effet, saisir les dynamiques coopératives suppose de mettre en lumière les décalages entre les règles prescrites, qui définissent la coopérative comme un espace démocratique et solidaire, et les usages concrets, parfois divergents, qui orientent les comportements effectifs des sociétaires.

Le choix du terrain s'est porté sur la ville de Soubré, « capitale de la Nawa », rattachée administrativement à la région du Bas-Sassandra. Avec environ 130 000 habitants, cette localité se caractérise par une économie largement fondée sur le café et le cacao, ce qui en fait un observatoire privilégié pour analyser les coopératives agricoles. L'accès au terrain a été rendu possible grâce à des contacts établis auprès des responsables de la coopérative « Unissons-nous », puis consolidés par une présence régulière dans leurs espaces de socialisation : réunions statutaires, assemblées générales, lieux informels de discussion (cours familiales, marchés, plantations). Trois techniques principales de collecte de données ont été mobilisées :

- Entretiens semi-directifs : quinze (15) sociétaires ont été interrogés sur la base d'un échantillonnage raisonné comprenant six (6) membres actifs, six (6) non actifs et trois (3) responsables. Ces entretiens ont été conduits dans des espaces variés — plantations, bureaux de la coopérative, marchés ou maquis — afin de favoriser la confiance et de capter des discours contextualisés.

- Recherche documentaire : elle a porté sur les statuts, rapports et procès-verbaux de la coopérative, mais aussi sur des textes réglementaires et travaux scientifiques. Suivant Hervé Dumez (2024, p. 7), pour qui « un document n'est pas seulement un texte, mais un outil qui sert à faire des choses », l'analyse documentaire a permis de confronter prescriptions officielles et pratiques effectives.

- Observation directe : par notre présence dans les plantations et lors des réunions, nous avons observé les interactions quotidiennes, les négociations sur les prix et la répartition des intrants. Cette immersion ethnographique a rendu possible l'identification des normes pratiques en acte, c'est-à-dire les ajustements, contournements et arrangements qui structurent le fonctionnement réel de la coopérative.

Toutes ces démarches ont été conduites dans le respect des exigences éthiques. Comme le rappelle Michael Ségun (2020, p. 197), il est nécessaire d'introduire une « intentionnalité éthique fondée sur le principe de responsabilité et sur la nécessité d'une réflexivité active ». Nous avons ainsi veillé à garantir anonymat, confidentialité et consentement éclairé, tout en construisant une relation de confiance durable avec les sociétaires.

La triangulation des données (entretiens, observations, documents) a permis de mieux comprendre les écarts entre les idéaux de la coopération et les pratiques sociales observées. Les résultats révèlent : (i) les fondements sociaux et économiques de la création de la coopérative « Unissons-nous » ; (ii) les représentations différenciées des sociétaires quant à ses bénéfices et contraintes ; (iii) les enjeux du

désintéressement après adhésion volontaire, qui traduisent la tension entre logiques collectives et stratégies individuelles.

2. Résultats

2.1. La coopérative « Unissons-nous » : les fondements sociaux d'un projet collectif

L'analyse des données montre que la coopérative « Unissons-nous » s'inscrit dans une logique de mise en commun des ressources et des efforts, où les acteurs cherchent à conjuguer solidarité et rentabilité. À l'échelle micro-sociale, l'adhésion traduit une volonté de bénéficier d'un cadre collectif régulé, garantissant à la fois la sécurité économique et l'accès à des avantages matériels. Comme l'exprime cet enquêté :

> Pour adhérer à la coopérative, on t'explique toujours pourquoi on l'a créée et on te dit le montant à payer pour l'adhésion. Et si tu es d'accord tu signes le contrat entre la coopérative et toi le producteur[129].

Au-delà de la contractualisation, la coopérative repose sur des fondements sociaux et symboliques. Elle constitue un espace où les sociétaires sont à la fois décideurs, usagers et bénéficiaires, conférant à l'organisation un statut d'institution solidaire. Elle est ainsi porteuse de valeurs de justice, d'équité et de réciprocité, qui redéfinissent les rapports sociaux entre producteurs. Comme le souligne cet enquêté : « nous avons décidé de créer la coopérative pour nous mettre ensemble, livrer nos produits et vendre notre cacao »[130].

À l'échelle locale, la coopérative dépasse la simple fonction économique pour devenir un instrument de développement communautaire et de professionnalisation des activités agricoles. Elle contribue à renforcer les liens sociaux, à structurer la gouvernance locale et à offrir un cadre d'apprentissage collectif. Dans les discours recueillis, l'action coopérative est fréquemment présentée comme une alternative à

[129] Angelo, 52 ans, membre de la coopérative, lors d'un entretien réalisé dans sa plantation de cacao à Soubré, le 12 mai 2025

[130] Georges, 53 ans, président de la coopérative, dans un entretien conduit au siège de l'organisation à Soubré, le 15 mai 2025

l'isolement économique et à la vulnérabilité des producteurs individuels, comme l'illustrent ces propos : « en mettant nos produits ensemble, on se rend plus professionnel et on profite pour former nos membres »[131].

Cependant, l'observation révèle aussi que ces fondements collectifs demeurent fragilisés par l'existence de normes pratiques qui reconfigurent le fonctionnement de la coopérative. Si, officiellement, l'organisation repose sur la mutualisation et la solidarité, certains sociétaires adoptent des comportements stratégiques orientés vers la maximisation individuelle des gains. Ces écarts entre normes prescrites et pratiques effectives, vendre sa production hors du circuit coopératif, se désengager des réunions, limiter sa participation, illustrent précisément la tension décrite par Olivier de Sardan (op. cit.) : les dispositifs sociaux ne fonctionnent jamais strictement selon les règles formelles, mais à travers des arrangements contextualisés.

2.2. L'engagement dans la société coopérative au prisme des représentations sociales comme facteurs déterminants dans

La deuxième partie des résultats de terrain révèle que l'adhésion et la participation à la coopérative sont fortement conditionnées par les représentations sociales des acteurs. La majorité des sociétaires conçoivent la coopérative comme un espace de solidarité et d'unité, où l'entraide structure les relations sociales et où la gouvernance participative assure une forme d'inclusion et de reconnaissance collective. Cette perception traduit une lecture positive de la coopérative, envisagée comme un cadre qui dépasse la seule logique marchande pour incarner des valeurs partagées et des formes de réciprocité.

Pour ces sociétaires, l'appartenance à la coopérative confère non seulement un statut économique mais également un capital symbolique : se dire membre, c'est appartenir à une communauté agricole organisée, capable de négocier avec les acteurs

[131] Antoine, 45 ans, secrétaire de la coopérative, interrogé lors d'une réunion statutaire à Soubré, le 20 mai 2025

du marché et de renforcer la dignité sociale du producteur. La coopérative devient alors une institution légitime, porteuse d'une vision collective de l'avenir et d'un projet social partagé.

Cependant, les représentations recueillies ne sont pas homogènes. Certains membres expriment des doutes ou une forme de distance critique vis-à-vis de l'organisation. Pour eux, l'investissement individuel n'est pas toujours reconnu ni valorisé, et la gouvernance participative peut s'avérer lourde, voire inefficace. Dans cette perspective, l'adhésion est envisagée de manière utilitariste, en fonction des bénéfices personnels qu'elle permet de générer. Le témoignage ci-contre illustre cette posture : « notre absence ne se fera pas remarquer car la présence des autres fera oublier notre absence »[132]. Cette remarque révèle que, dans certaines représentations, l'engagement individuel peut être relativisé, voire minimisé, dès lors que la dynamique collective absorbe l'absence.

C'est à ce niveau que l'apport d'Olivier de Sardan éclaire l'analyse : les représentations sociales ne se réduisent pas à un simple registre symbolique, elles produisent des pratiques différenciées. Certaines alimentent un idéal coopératif fondé sur la solidarité, tandis que d'autres légitiment des comportements de retrait ou de faible engagement. Les normes pratiques se traduisent ici par des formes de rationalisation individuelle de la coopération : rester membre pour profiter des avantages institutionnels tout en minimisant sa contribution.

2.3. Le désintérêt des sociétaires comme indicateur des enjeux individuels au détriment des enjeux collectifs

L'adhésion à la coopérative repose sur le principe du volontariat : chaque producteur choisit librement de rejoindre l'organisation dans la perspective d'améliorer ses conditions de vie et de participer à une dynamique collective. Ce volontariat initial est généralement suscité par plusieurs facteurs. D'abord, l'espoir d'obtenir des bénéfices économiques concrets (prime de rendement, intrants, matériel

[132] Sylla, 47 ans, membre de la coopérative, rencontré à Soubré le 18 mai 2025

agricole) motive fortement l'entrée dans la coopérative. Ensuite, la dimension sociale joue un rôle : adhérer permet de rejoindre un collectif reconnu, de renforcer sa visibilité au sein du village et d'accéder à une forme de reconnaissance symbolique. Enfin, l'adhésion est parfois suscitée par la confiance en un proche ou un leader local, ou par une dynamique d'entraînement au sein de la communauté.

Toutefois, les résultats du terrain montrent que ce volontariat initial ne garantit pas un engagement durable. Pour une partie des sociétaires, l'enthousiasme de l'adhésion laisse place à un désintérêt progressif, révélateur des tensions entre objectifs collectifs et stratégies individuelles.

Ce désintérêt s'explique d'abord par un déficit d'information et de compréhension. Certains adhérents rejoignent la coopérative sans réellement saisir ses objectifs institutionnels ni leurs propres obligations en tant que sociétaires. Ce malentendu originel génère une fragilité structurelle de l'engagement.

Ensuite, l'écart entre attentes individuelles et bénéfices concrets constitue un facteur majeur de désengagement. Le non-accès aux intrants, aux primes ou à l'appui matériel fragilise la perception d'équité et d'efficacité de l'organisation. Comme le souligne cet enquêté :

> Les gens adhèrent à la coopérative et se détournent après des objectifs et du contrat qu'ils ont signé. Souvent, des producteurs ne bénéficient pas des avantages de la coopérative ; ils ne reçoivent pas de primes, des produits phytosanitaires, de machettes, de bottes. Donc certains vendent leur produit à d'autres coopératives qu'ils jugent plus bénéfiques[133].

Ici, l'adhésion volontaire se transforme en stratégie opportuniste, révélant que l'investissement collectif est continuellement évalué à l'aune du rendement individuel.

Par ailleurs, l'absence répétée aux activités illustre un désintérêt pratique, souvent justifié par d'autres priorités personnelles. Cet autre enquêté exprime cette posture : « Les gens sont absents, du fait que certains vont à leurs propres

[133] Koffi, 38 ans, trésorier de la coopérative, lors d'un entretien à Soubré le 22 mai 2025

préoccupations, car leur absence ne sera pas remarquée : la présence des autres fera oublier leur absence »[134]. Cette logique de retrait sélectif met en évidence une conception instrumentale de la coopération, où la contribution peut être suspendue sans remettre en cause l'appartenance formelle.

Enfin, la perception d'une gouvernance opaque nourrit un climat de méfiance et accentue le désengagement. Lorsque les décisions apparaissent biaisées ou que la redistribution semble inéquitable, les liens sociaux s'érodent, compromettant la cohésion collective. Ce témoignage souligne ce problème :

> La coopérative, dans les débuts, on respecte, mais après ils ne respectent plus parce que ceux qui sont dans le groupe n'ont pas toujours les mêmes pensées. D'autres, quand ils finissent de bénéficier de la coopérative, ne se sentent plus obligés de rester[135].

Ces témoignages montrent que l'adhésion volontaire, loin de garantir un engagement pérenne, reste soumise à une reconfiguration permanente par les normes pratiques. Le volontariat initial est suscité par des attentes sociales et économiques précises, mais il peut être fragilisé dès lors que ces attentes ne sont pas satisfaites.

3. Discussion

Tout d'abord, les résultats de cette étude confirment que la constitution d'une coopérative traduit la conciliation d'actions individuelles orientées vers un objectif commun. La mutualisation des efforts et la mise en commun des ressources révèlent cependant les conditions sociales et politiques de cette conciliation : loin d'effacer les logiques individuelles, la coopérative devient un espace où elles se recomposent dans le cadre d'une régulation collective. Comme le note François Declerck (2014, p. 77) :

> ayant un statut et un mode de gouvernance particuliers, les coopératives sont mal comprises par leurs parties prenantes : pouvoirs publics, financeurs extérieurs, clients… et aussi parfois par leurs adhérents.

[134] Amidou, 35 ans, membre de la coopérative, rencontré à Soubré le 24 mai 2025
[135] Touré, 45 ans, membre de la coopérative, rencontré à Soubré le 27 mai 2025

Ainsi, nos résultats empiriques corroborent ce constat. L'adhésion volontaire repose souvent sur des attentes économiques précises, mais elle est fragilisée par des incompréhensions, des désillusions ou des pratiques de retrait.

Ensuite, la théorie de l'action collective éclaire ces dynamiques. En effet, pour Jean-Pierre Bréchet et Alain Desreumaux (2010, p. 11), « une théorie de l'action collective ne peut délaisser la question de l'émergence et de l'autonomie des collectifs ». La coopérative agricole étudiée illustre clairement cette tension entre l'émergence d'un collectif légitime et l'autonomie fragile de ses membres. En ce sens, notre apport est de montrer, à partir du terrain ivoirien, que l'action collective se déploie à travers des pratiques hybrides : les sociétaires cherchent à concilier la recherche de profit individuel et l'adhésion à un projet collectif, ce qui engendre des équilibres instables.

Par ailleurs, la perspective des normes pratiques développée par Jean-Pierre Olivier de Sardan (op. cit.) permet de comprendre que les coopératives ne fonctionnent jamais uniquement selon les prescriptions officielles, mais qu'elles sont traversées par des logiques contextualisées de contournement, de retrait ou de négociation. Notre étude apporte ici une illustration empirique de cette thèse : l'adhésion volontaire, principe officiel de la coopération, est reconfigurée dans les pratiques comme une appartenance sélective et conditionnelle. Néanmoins, la limite de cette mobilisation théorique tient au fait que notre matériau empirique ne permet pas de saisir l'évolution de ces pratiques dans le temps, ce qui exigerait une approche longitudinale.

De plus, la théorie des réseaux sociaux contribue également à éclairer nos résultats. En effet, les interactions observées montrent que la coopérative fonctionne comme un capital social mobilisable, où la confiance et la réciprocité structurent les relations entre sociétaires. Ce constat rejoint les analyses de Jean-Michel Servet (2007, p. 89), qui souligne que les institutions solidaires, loin d'être de simples dispositifs techniques, reposent sur des réseaux de proximité et des liens de confiance. Ainsi, notre contribution réside dans la mise en évidence de la double dimension de la coopérative : elle est à la fois un instrument économique de professionnalisation

agricole et un espace symbolique de construction de liens sociaux. Toutefois, notre approche présente une limite : elle n'a pas permis d'analyser en profondeur les réseaux interpersonnels des sociétaires au-delà de la coopérative, ce qui aurait éclairé la circulation des ressources sociales.

En outre, la théorie du sensemaking de Karl Weick, reprise par W. Tahri et L. Elkadiri (2016, p. 74), nous permet d'analyser le sens que les acteurs donnent à leurs pratiques. Nos résultats montrent que les sociétaires construisent en permanence des conventions, des accords et des arrangements qui redéfinissent les règles formelles de la coopérative. Ce processus rejoint également les travaux d'Elinor Ostrom (1990, p. 88), qui souligne que la gestion collective des biens communs repose sur la capacité des acteurs à produire leurs propres règles adaptées au contexte. Ainsi, notre apport est d'avoir montré, à l'échelle micro-locale de Soubré, comment ces règles se construisent et se recomposent dans un contexte marqué par l'incertitude et la compétition économique.

En définitive, notre étude souligne que la coopérative agricole « Unissons-nous » est à la fois espace de solidarité et de réciprocité, outil de professionnalisation et d'enracinement territorial, mais aussi lieu de tensions où les logiques individuelles réinterprètent sans cesse les règles collectives. La force de notre analyse est d'avoir articulé ces dimensions à partir d'un matériau empirique inscrit dans un terrain précis. Cependant, ses limites tiennent à la taille réduite de l'échantillon et à l'absence de perspective comparative avec d'autres coopératives de la région, qui auraient permis de généraliser davantage les résultats.

Conclusion

Cette recherche a porté sur une problématique principale : comprendre comment les normes officielles de solidarité et de mutualisation se transforment, dans une coopérative agricole, au contact des pratiques sociales des sociétaires. Grâce à une méthodologie qualitative combinant entretiens, observations et recherche documentaire, l'étude de la coopérative « Unissons-nous » à Soubré a permis de mettre en lumière ces réalités.

Trois résultats principaux se dégagent. D'abord, la coopérative apparaît comme un projet collectif porteur de valeurs de solidarité et d'équité. Ensuite, les représentations sociales différenciées des sociétaires conditionnent leur degré d'engagement, entre participation active et désintérêt sélectif. Enfin, le désengagement observé illustre la tension constante entre logiques individuelles et collectives, avec des effets directs sur la gouvernance et l'efficacité économique.

Au-delà de ces résultats, cette étude met en évidence un enjeu d'actualité. Les coopératives agricoles suscitent aujourd'hui un intérêt croissant, tant du point de vue scientifique, pour analyser les dynamiques sociales qu'elles révèlent, que du point de vue économique et politique, dans un contexte où elles apparaissent comme des leviers stratégiques pour la sécurité alimentaire, la résilience des producteurs et le développement local. En ce sens, l'expérience de Soubré illustre à la fois les potentialités et les défis des coopératives, confirmant la nécessité de repenser leur gouvernance afin de concilier principes coopératifs et réalités sociales contemporaines.

Références bibliographiques

BRÉCHET Jean-Pierre et DESREUMAUX Alain (2010), « Agir projectif, action collective et autonomie », *Management international / Gestion Internacional / International Management*, 14, p. 11-21.

CÔTÉ Jean-Denis (1996), « Réalité sociale et cadres théoriques : une problématique en sociologie de la littérature et en sociocritique », *Aspects sociologiques*, 5, p. 16-19.

DECLERCK Francis (2014), « Coopératives agricoles. Identité, enjeux et défis », *Économie rurale*, 344, p. 75-84.

DUMEZ Hervé (2024), « L'analyse de documents dans une recherche qualitative. À propos de *Doing Document Analysis* de Kristin Asdal & Hilde Reinertsen », *Le Libellio d'AEGIS*, 20, p. 5-14.

GBEDE Jonathan (2021), « Le droit des coopératives en Afrique : réflexions sur l'Acte uniforme de l'OHADA », dans Willy Tadjudje (dir.), *RESSOR*, 5, Reims, Éditions et Presses Universitaires de Reims, p. 147-163.

HÉRAIL Marc (2000), « Le lien coopératif au sein des sociétés coopératives », *Revue internationale de l'économie sociale*, 278, p. 47-57.

JOURNAL OFFICIEL DE L'OHADA (2011), *Acte Uniforme relatif au droit des sociétés coopératives*, Lomé, Secrétariat permanent de l'OHADA.

La Coopération Agricole et FNCuma (2024), *Les cahiers du développement coopératif*, n° 8, Paris, FNCuma.

MARTINEAU Stéphane (2006), « L'éthique en recherche qualitative : quelques pistes de réflexion », *Recherches qualitatives. Hors-série*, 5, p. 70-81.

MIGUÉ Jean-Luc (1968), « Note sur la théorie économique de la coopérative », *L'Actualité économique*, 44(3), p. 485-491.

OLIVIER DE SARDAN Jean-Pierre (2021), *La revanche des contextes : Des mésaventures en ingénierie sociale en Afrique et au-delà*, Paris, Karthala.

Organisation des Nations Unies pour l'Alimentation et l'Agriculture (2001), *Manuel à l'intention des formateurs. Développement des coopératives agricoles*, Rome, FAO.

OSTROM Elinor (1990), *Governing the commons: The evolution of institutions for collective action*, Cambridge, Cambridge University Press.

SÉGUIN Michael (2020), « Enseigner l'éthique de la recherche qualitative en sociologie : réflexions sur quelques dilemmes pédagogiques et déontologiques », *Sociologie et sociétés*, 52(1), p. 189-211.

SERVET Jean-Michel (2007), *Banquiers aux pieds nus : La microfinance*, Paris, Odile Jacob.

TAHRI Wadi et ELKADIRI Imane (2016), « Sensemaking et bien-être dans le contexte de changement organisationnel », *Question(s) de management*, 13, p. 73-85.